



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-137774>

Département(s) de publication : **93, 75**

Annonce n° **25-137774**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : REGIE PUBLIQUE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT D'EST ENSEMBLE

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités liées à l'eau

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 25.AO.RPEA.027 : ACCORD-CADRE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'URGENCE ET PROGRAMMES SUR LES CANALISATIONS DU RESEAU D'EAU POTABLE - EXPLOITATION PAR LA REGIE PUBLIQUE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT D'EST ENSEMBLE

Description : 25.AO.RPEA.027 : ACCORD-CADRE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'URGENCE ET PROGRAMMES SUR LES CANALISATIONS DU RESEAU D'EAU POTABLE - EXPLOITATION PAR LA REGIE PUBLIQUE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT D'EST ENSEMBLE

Identifiant de la procédure : a1f622d2-8207-4f5a-969b-581deb5f0fa4

Identifiant interne : 2500009

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45232151 Travaux de remise à neuf de conduites d'eau

2.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les missions confiées au prestataire portent sur la réparation de conduites et de travaux complémentaires du réseau Eau Potable de Régie Publique d'Eau et d'Assainissement (RPEA) EST ENSEMBLE, avec une obligation de

résultat quant à la continuité de service et la qualité des prestations réalisées. Les obligations du titulaire en matière de continuité de service constituent une obligation de moyens renforcée. La mobilisation de moyens supplémentaires, notamment plusieurs équipes en parallèle, est décidée exclusivement par la MOA en fonction de l'impact sur les usagers. Les missions portent principalement sur : • La mise en oeuvre des moyens nécessaires aux réparations de conduites d'Eau Potable et postes de comptage, suite à des fuites préalablement diagnostiquées intervenant sur le réseau d'eau potable, • L'exécution de travaux complémentaires sur le réseau du territoire de la communauté d'agglomération d'Est Ensemble, tels que de nouveaux branchements pour des tiers ou des opérations de renouvellement, • La production de rapports d'intervention ou de suivis mensuels de la prestation. Le présent marché s'exécute pour partie selon la technique de l'accord-cadre à bons de commande et pour partie en marché ordinaire à prix unitaires appliqués aux quantités réellement exécutées. Les prix du marché sont les prix indiqués au bordereau des prix unitaires et forfaitaires. La rémunération du titulaire sera établie conformément aux dispositions du CCAP sur la base des prix unitaires et forfaitaires établis dans le bordereau des prix. Les soumissionnaires doivent obligatoirement répondre au bordereau des prix. La partie relative à l'accord-cadre (exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, en application selon les stipulations des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique) est précisée de la manière suivante : Lot(s) Désignation Sans montant minimum et avec un Montant maximum de commande sur toute la durée du marché 01 Pantin, Bobigny et Bondy 15 000 000,00 EurosHT 02 Montreuil et Bagnolet 15 000 000,00 EurosHT 03 Le Pré-Saint-Gervais, Romainville, Les Lilas et Noisy-le-Sec 15 000 000,00 EurosHT A titre indicatif, il est précisé que le montant estimatif de la partie du marché ordinaire à prix unitaires appliqués aux quantités réellement exécutées sur la durée totale (reconductions comprises) est : Lot(s) Désignation Sans montant minimum et avec un Montant maximum sur toute la durée du marché 01 Pantin, Bobigny et Bondy 11 500 000,00 EurosHT 02 Montreuil et Bagnolet 11 500 000,00 EurosHT 03 Le Pré-Saint-Gervais, Romainville, Les Lilas et Noisy-le-Sec 11 500 000,00 EurosHT Consultation n°25. AO.RPEA.027 Page 5 sur 20 L'émission de bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable, selon les modalités prévues par l'accord-cadre objet de la présente consultation L'accord-cadre est alloué géographiquement en 3 périmètres : Lot(s) Désignation 01 Pantin, Bobigny et Bondy 02 Montreuil et Bagnolet 03 Le Pré-Saint-Gervais, Romainville, Les Lilas et Noisy-le-Sec Chaque lot fera l'objet d'un marché (soit 1 lot = 1 marché), il sera conclu avec un (1) seul opérateur économique pour chaque lot. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots. Toutefois, pour des raisons tenant à l'objet du marché et à ses conditions d'exécution, un candidat ne pourra se voir attribuer qu'un seul lot. Pour le cas où un candidat qui a présenté des offres pour plusieurs lots est classé premier sur plus d'un d'entre eux, le choix du lot qui lui sera attribué dans la limite du plafond défini sera fonction de l'ordre de préférence qu'il aura établi dans le document « priorisation des lots » annexé à l'acte d'engagement. L'entité adjudicatrice pourra confier au titulaire du marché, en application de l'article R2122- 7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué au chapitre 8 du CCTP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque titulaire concerné devra mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un (1)

an à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations. L'accord-cadre est reconduit quatre (4) fois par période successive d'un (1) an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse excéder une durée de cinq (5) ans. La décision qui serait prise par le pouvoir adjudicateur de ne pas reconduire l'accord-cadre, qui se doit d'être écrite, n'ouvrira pour le titulaire aucun droit à indemnité à ce titre. Cette décision sera adressée au titulaire trois (3) mois avant la date anniversaire de prise d'effet de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Le délai d'exécution de chaque prestation est défini dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par l'entité adjudicatrice dans les conditions de l'article 18.2 du CCAG-Travaux. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Ressources propres de la RPEA EST ENSEMBLE. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Pantin, Bobigny et Bondy

Description : Pantin, Bobigny et Bondy

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232151 Travaux de remise à neuf de conduites d'eau

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 5 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 4

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=927614&orgAcronyme=a5o>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requis

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=927614&orgAcronyme=a5o>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Le délai d'exécution de chaque prestation est défini dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par l'entité adjudicatrice dans les conditions de l'article 18.2 du CCAG-Travaux.

Montage financier : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Ressources propres de la RPEA EST ENSEMBLE. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal administratif de Montreuil 7 Rue Catherine Puig 93558 MONTREUIL CEDEX Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : # Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant

être exercé avant la signature du contrat. # Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. # Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Consultation n°25.AO.RPEA.027 Page 20 sur 20 Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Montreuil 7 Rue Catherine Puig 93558 MONTREUIL CEDEX

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : REGIE PUBLIQUE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT D'EST ENSEMBLE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : REGIE PUBLIQUE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT D'EST ENSEMBLE

Organisation qui traite les offres : REGIE PUBLIQUE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT D'EST ENSEMBLE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Montreuil et Bagnolet

Description : Montreuil et Bagnolet

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232151 Travaux de remise à neuf de conduites d'eau

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 5 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 4

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=927614&orgAcronyme=a5o>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=927614&orgAcronyme=a5o>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Le délai d'exécution de chaque prestation est défini dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par l'entité adjudicatrice dans les conditions de l'article 18.2 du CCAG-Travaux.

Montage financier : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Ressources propres de la RPEA EST ENSEMBLE. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal administratif de Montreuil 7 Rue Catherine Puig 93558 MONTREUIL CEDEX Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : # Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. # Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. # Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Consultation n°25.AO.RPEA.027 Page 20 sur 20 Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Montreuil 7 Rue Catherine Puig 93558 MONTREUIL CEDEX

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : REGIE PUBLIQUE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT D'EST ENSEMBLE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : REGIE PUBLIQUE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT D'EST ENSEMBLE

Organisation qui traite les offres : REGIE PUBLIQUE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT D'EST ENSEMBLE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Le Pré-Saint-Gervais, Romainville, Les Lilas et Noisy-le-Sec

Description : Le Pré-Saint-Gervais, Romainville, Les Lilas et Noisy-le-Sec

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232151 Travaux de remise à neuf de conduites d'eau

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 5 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 4

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=927614&orgAcronyme=a5o>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=927614&orgAcronyme=a5o>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Le délai d'exécution de chaque prestation est défini dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par l'entité adjudicatrice dans les conditions de l'article 18.2 du CCAG-Travaux.

Montage financier : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Ressources propres de la RPEA EST ENSEMBLE. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal administratif de Montreuil 7 Rue Catherine Puig 93558 MONTREUIL CEDEX Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : # Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. # Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. # Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Consultation n°25.AO.RPEA.027 Page 20 sur 20 Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Montreuil 7 Rue Catherine Puig 93558 MONTREUIL CEDEX

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : REGIE PUBLIQUE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT D'EST ENSEMBLE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : REGIE PUBLIQUE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT D'EST ENSEMBLE

Organisation qui traite les offres : REGIE PUBLIQUE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT D'EST ENSEMBLE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : REGIE PUBLIQUE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT D'EST ENSEMBLE

Numéro d'enregistrement : 923228183

Ville : ROMAINVILLE

Code postal : 93230

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : contact.rpea@est-ensemble.fr

Téléphone : 0179645249

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Ville : MONTREUIL

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL (TA)

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f9dd30e0-4554-46d7-80a3-f8f681d8247d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/12/2025 à 14:36

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/12/2025